



Conseil économique et social

Distr. générale
24 mai 2019
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Neuvième session

New York, 7-9 août 2019

Point 15 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption et application de normes pour le secteur de l'information géospatiale mondiale

Adoption et application de normes pour le secteur de l'information géospatiale mondiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport conjoint de l'Open Geospatial Consortium, du Comité technique 211 de l'Organisation internationale de normalisation et de l'Organisation hydrographique internationale, qui sera disponible uniquement dans la langue de l'original sur la page Web consacrée à la neuvième session du Comité d'experts (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/9th-Session/>). Le Comité est invité à prendre connaissance du rapport et à exprimer ses vues sur les travaux actuels des trois organismes de normalisation.

Résumé du rapport

À sa huitième session, tenue à New York du 1^{er} au 3 août 2018, le Comité d'experts a adopté la décision 8/107, dans laquelle il a remercié les trois organismes de normalisation pour leur appui constant et leurs précieux travaux. Il a accueilli avec gratitude la mise à jour du rapport intitulé « Guide sur le rôle des normes dans la gestion de l'information géospatiale » et du document connexe relatif aux recommandations en matière de normes pour chaque étape et a invité les comités régionaux et groupes thématiques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale à continuer de faire connaître et de diffuser les normes arrêtées au niveau international.

Dans le rapport, les trois organismes présentent en détail leurs efforts collectifs, notamment les travaux de l'Open Geospatial Consortium sur l'élaboration de normes fondées sur des interfaces de programmation d'applications et la création du groupe de travail chargé des statistiques dans le domaine de l'intégration des données statistiques géospatiales ; les travaux relatifs à la norme S-121 sur les limites et

* E/C.20/2020/1.



frontières maritimes, un projet pilote dirigé par l'Organisation hydrographique internationale et l'Open Geospatial Consortium ; la poursuite du développement de la norme ISO 19152 (modèle du domaine de l'administration des terres) par le Comité technique 211 ; la collaboration avec le Réseau universitaire de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale sur le rôle des normes dans la mesure et le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable.
